



## Anniversaire 30 ans de la FFAAA

**Derniers jours pour l'inscription au stage** exceptionnel animé par le Doshu Moriteru UESHIBA les 28 et 29 septembre à Paris.  
N'attendez plus ! Les places sont limitées et l'inscription sur place se fera à un tarif majoré (inscription sur le site de la Fédération [www.aikido.com.fr](http://www.aikido.com.fr)).

**Attention ! Pour la soirée de gala et le dîner, il faut réserver à la fédération avant le 13/09 impérativement. Pas d'inscription sur place.**



## LA BASE DE DONNÉES - E.MAIL clubs et licenciés.

### INFO S Club

Notre fédération a besoin de se moderniser.  
Il nous faut adopter une gestion plus responsable au plan écologique et, en même temps, moins coûteuse.

Nous avons besoin de communiquer plus simplement et plus rapidement avec les différents acteurs que sont les Ligues, les Comités départementaux, les clubs, les enseignants et les licenciés.

Il faut désormais utiliser les adresses électroniques par priorité plutôt que le courrier papier, coûteux en photocopies, enveloppes, timbres et temps de travail. Ce qui nous évitera aussi les nombreux retours courriers pour adresses non valides.

C'est pourquoi, il est indispensable que la fédération dispose des adresses e.mail de tous les correspondants de clubs et de tous les licenciés.

Merci donc aux responsables de clubs de prendre la peine de saisir leurs licences et les adresses mail de leurs licenciés sur le site fédéral en cliquant sur « espace FFAAA » puis en indiquant l'identifiant du club et le mot de passe.

**Important : la FFAAA n'utilisera les adresses mail des licenciés que dans le cadre fédéral, pour leur transmettre des informations ou le magazine fédéral (voir ci-dessous)**

**Ces adresses ne seront en aucun cas vendues, louées ou transmises pour être utilisées à d'autres fins, notamment commerciales.**

**Aïki** Pour économiser le papier, réduire les coûts d'impression et d'envoi, le magazine va progressivement être diffusé par internet. Il en profitera pour s'enrichir de vidéos.

**Mag** Tous les pratiquants qui souhaitent accompagner la fédération dans cette voie du développement durable, peuvent le recevoir par ce moyen en donnant leur adresse e.mail avec leur licence.

Le Magazine sera aussi en téléchargement sur le site internet de la fédération ([www.aikido.com.fr](http://www.aikido.com.fr)). Pour les autres, ils continueront à le recevoir par la poste.

Du lundi 16 au vendredi 21 septembre 2013, la FFAAA lance la

### Welcome Week

"Mieux faire connaître sa discipline" est l'un des grands projets de développement de la FFAAA. Cette opération nationale baptisée "période de parrainage" familièrement surnommée Welcome Week

#### • DU 16 AU 21 SEPTEMBRE 2013

Le principe est le suivant : pendant une semaine, vous allez devenir des "Parrains" et vous allez avoir la possibilité d'emmener au club de votre choix des "Filleuls" (amis, copains, proches, parents, membres de la famille, collègues, etc) dans le but de leur faire découvrir nos disciplines (Aïkido, Aikibudo ou Kinomichi) lors des différentes séances d'entraînement de la semaine. Ils peuvent même pratiquer pendant une séance sans être licenciés en étant couverts par l'assurance fédérale.

#### • C'EST DONC À VOUS DE JOUER !

De vous impliquer en diffusant et partageant cette information ! d'entrer dans l'action: Il faut en parler autour de vous ! Dans tous les secteurs ;  
le cadre professionnel, amical, voisinage, à l'école, au collège au lycée, dans vos centres de rencontres... C'est une occasion unique de faire

Notre belle discipline en la partageant avec le plus grand nombre !





# Partenaire de la FFAA

La FFAAA a signé un partenariat avec L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances, (ANCV) établissement public placé sous la tutelle du ministre de l'Economie et du secrétaire d'Etat chargé du Tourisme. Elle est régie par le Code du Tourisme (articles L411-1 et suivants et R411-1 et suivants).

Votre club peut aussi y adhérer ! ci-après, les modalités d'adhésion et les avantages que vous pouvez en retirer.

- **Augmentez et fidélisez vos adhérents** : Le Coupon Sport ANCV s'adresse à des milliers de salariés.
- **Sécurisez votre trésorerie** : les coupures de 10 € sont toutes prépayées et sécurisées. Conçus avec la Banque de France, les Coupons Sport ANCV sont infalsifiables et bénéficient d'un niveau de sécurité maximum. Ils sont valables deux ans en plus de leur année civile d'émission.
- **Bénéficiez d'un référencement gratuit sur ancv.com** dans le Guide des Vacances, des Loisirs et du Sport. Une fiche personnalisée de votre club ou de votre association donne toutes les informations nécessaires aux futurs adhérents.
- **Gagnez en visibilité** dans les entreprises et les collectivités de votre région : l'ANCV procède à la promotion des clubs conventionnés Coupon Sport ANCV auprès de ses 20 000 clients.
- **Rejoignez un réseau** de près de 30 000 associations et clubs sportifs déjà conventionnés et proposant plus de 130 activités et disciplines sportives.
- **Le conventionnement est gratuit**. Seule une commission de 1% sera prélevée sur le remboursement des Coupons Sport ANCV.

Ses atouts Comment l'accepter ?

**Une démarche simple et sans frais d'adhésion.**

- Remplissez directement en ligne un dossier de conventionnement en vous connectant sur ancv.com, rubrique "Professionnel du tourisme et du sport", espace "Vos demandes de conventionnement en ligne" ;

un REMBOURSEMENT simple et rapide

- Renvoyez vos Coupons Sport ANCV accompagnés du bordereau de remise à notre centre de traitement.
- Le règlement se fait par virement bancaire, sous 21 jours à réception des coupures.

Un dispositif de plus en plus populaire

Le Coupon Sport ANCV a pour objectif de favoriser l'accès à la pratique sportive des adultes, adolescents et enfants. Il permet de régler des adhésions, cotisations, licences, cours, stages auprès des associations et clubs sportifs.

- Le Coupon Sport ANCV est distribué par les comités d'entreprise ou les associations du personnel, les mairies, les conseils généraux ou régionaux, les Comités Olympiques et Sportifs, les directions départementales de la Jeunesse et des Sports...
- Il représente une aide financière non négligeable pour les bénéficiaires.
- L'intérêt des salariés comme des entreprises pour le Coupon Sport ANCV est en constante augmentation.

Plus de services

- Des outils de mise en avant pour signaler à votre clientèle que votre club ou votre association accepte les Coupons Sport ANCV :
- L'autocollant
- Des éléments de communication (logo, visuel autocollant..) pour votre site internet, vos plaquettes, brochures...
- Une gestion complète de votre compte directement sur ancv.com, rubrique "Professionnel du tourisme et du sport".

Dans le prochain infos clubs : le BF et le CQP

